

Lettres de Frère André Mottais
Données par la Famille Mottais
à la Congregation de Sainte-Croix
2020

1. Lettre du 05-12-1820

Mes très chers parents,

J'ai pris liberté de vous écrire parce que l'occasion s'est trouvée : le domestique de chez nous est venu à Laval le 6. Je suis toujours dans une merveilleuse santé et je ne désire rien tant que d'apprendre la pareille nouvelle de votre part.

J'espère que vous avez reçu une lettre depuis peu qui devait être datée du vingt-sept novembre dont j'avais oublié à mettre la date. Vous savez que la lettre vous a dit de me rendre réponse au plus vite parce que je m'ennuie bien de savoir comment est votre santé à tous. Vous n'ignorez plus la mienne. En vous écrivant cette lettre, j'en écris une pour Monsieur le curé de Larchamp qui n'ignore point comme je suis. Je me conviens toujours bien à Ruillé. J'ai déjà cinq camarades et il doit en venir beaucoup d'autres. Je ne vous dis pas de faire et de présenter de nouveau mes respects à nos parents puisque je vous l'ai dit dans une autre lettre. Je crois bien que je serai exempt, mais cela n'étant pas encore sûr, je vous prie bien de ne point craindre à ce sujet. J'espère que j'instruirai bien le petit Joseph, mon cher frère, quand je serai dans l'occasion. J'ai un grand dessein sur lui, si le Bon Dieu le conserve. J'ai la même tendresse pour les autres, et je vous serai toujours fidèle à tous, mes très chers parents.

Papa, Maman, Jean, François, Joseph, Jeannette et Marie ma belle-sœur, je vous souhaite à tous une bienheureuse année, une parfaite santé, la paix et l'union et la concorde, dans vos cœurs le calme, la joie en Dieu, la prospérité dans toutes les affaires, tout ce que vous pouvez désirer. Je vous souhaite les bénédictions du Ciel et la fécondité de la terre, le paradis à la fin de nos jours à tous. Je la souhaite de même à ma marraine et à son mari. Tout ce que nous pouvons désirer est en Dieu. C'est le ciel, mes chers parents, que nous devons désirer. Toutes ses bénédictions nous sont promises et il ne tient qu'à nous de les acquérir. Dieu le veut et il est tous les jours temps. Travaillons donc à les acquérir et que tout soit pour la gloire de Dieu.

Ainsi soit-il.

André Mottais

André Mottais, écolier à Ruillé

P. S. : Je vous écrirai vers le mois de février.

2. Lettre du 25-07-1821

À Monsieur Mottais Père, au Pompairain [Pontperrin], pour lire dans leur particulier, à Larchamp)

Le Mans, ce 25 juillet 1821

À la plus grande gloire de Dieu.

Mon cher Papa, ma chère Maman,

Lisez tous deux avec mes frères et sœurs.

Je vous remercie bien de m'avoir envoyé ce dont j'avais besoin. Je voudrais bien que vous ne m'eussiez point envoyé cet argent, je m'en serais encore bien passé, et vous qui en avez peut-être grand besoin ! Ces messieurs sont bien obligés de m'en donner puisque c'est eux qui me conduisent. C'est cependant un effet de leur bonté.

Jusqu'ici je ne vous ai pas dit grande chose sur ma vocation. Je vous prie de me donner votre avis. Je serai bientôt sur le point d'être reçu. Vous savez que depuis longtemps, il semble que la divine providence me destine pour l'instruction des âmes. Nous en avons encore senti les heureux effets à l'égard de mon exemption. Nous avons tous eu de bons numéros et cependant nous voilà encore tous. C'est à Dieu que nous devons cette grâce qui est rare. Il n'y a plus que le petit Joseph. Je crois que la Providence nous donnera les moyens de lui éviter ce danger dans le temps.

Cet établissement est nouveau et par conséquent on me destine pour en être le premier instituteur, c'est à dire pour instruire les jeunes frères et peut-être en former de supérieurs pour quelque temps. Ne croyez pas que ce soit par mérite, mais il en faut un, quel qu'il soit. Nous ferons trois vœux : vœu de chasteté, vœu d'obéissance, vœu de pauvreté. Notre costume sera une soutane, mais je ne sais pas d'autre chose sur le costume. Cela n'est point encore décidé. C'est pour le mois d'août, à la retraite des prêtres.

Je ne pourrai guère vous donner de secours temporel ; Monsieur le curé me dit que cela ne se ferait qu'en nécessité et par l'ordre du supérieur. Enfin, si je ne puis vous aider par les biens, je vous aiderai aux pieds des autels par mes prières où je ne vous oublierai jamais. Considérez mes chers parents que les biens spirituels sont bien plus solides que les biens de la terre. De tout temps le Seigneur a aimé les pauvres et il nous en a donné l'exemple lui-même. Mais disons : « Seigneur, daignez bénir le peu que nous possédons et nous serons plus heureux sous les habits grossiers que les rois sous la pourpre ». Je pourrai, je crois, procurer l'instruction de mes frères et sœurs. Quand il y aura un frère à Larchamp, il faudra y mettre Joseph, car, aussitôt qu'il en aura un de reçu, vous le verrez. Je lui recommanderai d'ailleurs d'en avoir soin du petit.

Vous aurez la consolation de me voir dans le service de Dieu et rester dans le diocèse ; puis, si je suis malade, la communauté me soutiendra. Si j'étais à Larchamp maître d'école simplement d'ici à quand je pourrais il (sic) vous secourir ? Je n'aurais qu'à tomber malade, je vous serais à charge, et ici nullement.

Je vous écrirai et m'en reviendrai de temps en temps. Après que je serai habillé je vous ferai passer les vêtements que j'ai maintenant, si M. le curé de Ruillé me le permet, ceux qui ne me seront point utiles. Ne donnez point la présente à lire à personne et vous m'écrirez au plus tôt. L'autre lettre n'est pas secrète.

Allons, mes parents, embrassons nous tous avec tendresse. Je prie pour vous ; priez pour moi afin que Dieu accomplisse ses desseins.

Ainsi soit-il.

André Mottais

André Mottais

3. Lettre du 28-08-1821

De Mayenne, le 28 août 1821

Mon très cher père, ma très chère mère,

Si je m'empresse de vous récrire ces lignes, c'est pour m'informer de l'état de votre santé aussi bien que de celle de mes frères et sœur. Tant qu'à la mienne [sic], [elle] est très bonne pour le présent ; j'ai cependant eu mal dans les yeux, mais cela n'est pas venu à y employer les remèdes ; maintenant ils ne me font pas mal.

J'ai appris avec grande peine la perte de votre jument, mais hélas, j'entre bien dans la peine que vous en avez eue. Mais, que voulez-vous, Dieu nous donne tous les biens que nous possédons ; pourquoi n'en recevrons-nous pas les peines qui lui plaît de nous envoyer ? Endurons donc avec patience à l'exemple du saint homme Job ; que les peines ne servent qu'à nous affermir dans la vertu. Soyons comme les rochers qui sont dans la mer que les vents et les tempêtes et les flots ne peuvent ébranler. Mais quand nous nous voyons affligés, pensons que c'est Dieu qui a encore des desseins sur nous et qu'il pense en nous. Mon très cher père et ma très chère mère, je vous assure mon respect et mon obéissance la plus tendre. Bien des amitiés avec mon frère Jean et son épouse, à mon frère François et ma sœur Jeannette et à mon frère Joseph. Celui-ci, je le prie bien de n'être point méchant, d'être bien obéissant à Papa et à Maman et à ton parrain et autres.

Mes chers frères et sœur, soyez toujours bien obéissants à notre père et à notre mère ; il faut que rien ne vous rebute pour faire leur volonté autant que Dieu n'y sera point offensé. Ô mes chers enfants, que l'obéissance est une belle vertu, surtout en celle qui regarde les enfants envers les pères et mères. Hélas !, que je me repens ne n'avoir pas obéi davantage dès ma plus tendre jeunesse ; c'est pourquoi n'oubliez pas cette obligation si importante. Prenez courage pour votre étude.

Je vous prie bien de faire bien mes compliments à ma marraine et à Marin son époux, et à Julien Hameau, à toute leur maisonnée et à nos parents Labbé et à François Fournier et autres.

Je ne manque de rien pour le présent quand même je m'en irai peut-être bien le huit de septembre parce que M. Lefoulon ira peut-être bien à Larchamp et il mènera mon maître de chant. Cela n'est pas sûr, néanmoins.

Mon cher père et ma chère mère, je finis de vous parler maintenant. Je vous embrasse de tout mon cœur aussi que mes frères et sœur. Je vous souhaite la meilleure santé, je vous assure tous mes respects. Je vous souhaite la bénédiction du ciel et la fécondité de la terre.

André Mottais

André Mottais

Écolier de Mayenne.

4. Lettre du 23-12-1821

Ruillé ce 23 décembre 1821

À la plus grande gloire de Jésus et de Marie

Mes très chers parents,

Je ne saurais vous peindre ici la joie que j'ai ressentie de votre lettre. Je l'ai lue et relue avec un nouveau plaisir. Je suis ravi de voir que vous êtes en bonne santé et que le Seigneur a daigné récompenser vos travaux. J'espère qu'il récompensera les miens aussi ; car je suis maintenant dans de grands, mais je crains fort de ne pas m'en rendre digne. Je suis chargé de la direction de 7 novices et bientôt il va s'en trouver davantage. Vous voyez le troisième frère de notre congrégation. Je ne peux vous envoyer mes habits.

Mes chers parents, c'est avec une nouvelle satisfaction que je vois arriver l'époque du nouvel an pour vous réitérer les souhaits et les vœux que j'adresse au Ciel pour votre parfait bonheur et votre conservation. Je désire que cette année vous soit, ainsi qu'à moi,

un cours de bénédictions. Je dis la même chose à nos parents Labbé ainsi qu'à ma marraine, à son mari et à son frère Julien.

Soyez bien persuadés de mon sincère attachement et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, en vous embrassant de tout mon cœur, mes très chers parents, votre t[rès] h[umble] et t[rès] o[béissant] fils,.

André Mottais

A. M. f[rère]

PS : Offrez, s'il vous plaît, mes très humbles respects à Monsieur Loro. Je me recommande bien à vos prières ainsi qu'à celles de nos parents. Le petit Joseph sera instruit gratuitement..

5. Lettre du 29-05-1822

Paris, ce 29 mai 1822

Mes très chers parents,

J'ai appris avec beaucoup de peine la mort de ma belle-sœur. Je comprends que trop aisément la peine et l'embarras que vous allez encore éprouver derechef à cause des pauvres enfants qu'elle a sûrement laissés et dans une grande indigence. Mais qu'importe, il ne faut pas vous laisser aller au chagrin parce qu'il n'est rien arrivé en cela que ce que Dieu a voulu. Ainsi, recevons-le comme venant de sa main toute puissante et la bénissons quand elle nous frappe, car c'est une marque que le Seigneur a encore des desseins de miséricorde sur nous. Soyez-en bien persuadés.

Vous me demandez ce que je pense à ce que mon frère Jean laisse sa terre pour prendre l'état de menuisier. Mes chers parents, faites-en à votre volonté, mais ce que j'ai à vous dire là-dessus, j'ai considéré devant Dieu que vous avez déjà eu bien des peines et des fatigues et vous vous êtes en quelque sorte épuisés pour le faire subsister et vous voyez que cela n'a pas réussi comme on se le disait. Mais ce n'est pas le tout, vous n'en seriez pas quittes s'il voulait tenir sa terre et, puisque ç'a toujours été son idée d'apprendre ce métier, je crois que c'est le plus sage parti que vous puissiez prendre.

Oui, mon cher frère, mais il faudra prendre bien garde pour t'y comporter en honnête homme tous les jours de ta vie. Pense bien qu'il n'y a rien à quoi tu doives plus penser qu'à ton salut et à celui de tes enfants. Ainsi, vois si les obstacles qui se rencontrent dans cet état pour le salut ne t'entraîneront point, car si tu prévoyais te laisser aller aux mauvaises compagnies, qui y sont si fréquentes, il vaudrait mieux en prendre un autre où il y aurait moins de danger. Ce que je vous dis ne doit pas vous empêcher d'en faire comme bon vous semblera, mais je crois qu'il est bien juste que vous vous déchargiez d'un fardeau qui vous

accable depuis si longtemps. Vous avez bien vu que je n'avais pas [reçu] cet évènement lorsque je vous écrivis.

Je vous prie d'offrir mes respects à mon oncle d'Andouillé. Dites-lui, s'il vous plaît, que j'ai bien de la confusion de moi-même de ne pas lui avoir témoigné ma reconnaissance pour son généreux présent.

M. le Curé m'a envoyé pour quelque temps au noviciat des Frères des écoles chrétiennes. Vous me demandez que j'aille bientôt vous voir. Je ne sais pas si j'y irai ; car je dois m'en priver par mortification. Cependant, si M. le Curé le voulait, j'y irais.

Réunissons-nous ensemble par des prières ferventes adressées au ciel, [pour notr] je suis avec toute la sincérité du plus profond respect, mes très chers parents, votre très humble et très obéissant fils,

Frère André

Frère André

P. -S. : Mes respects, s'il vous plaît, à M. le Curé et à M. son vicaire.

6. Lettre du 23-12-1825

Le 23 décembre 1825

Saint-Denis D'Orques

Mes très chers parents,

Le moment que nous désirions tous depuis si longtemps est bien proche. Dans un mois j'espère que vous m'aurez auprès de vous ; ma joie augmente à mesure que j'approche de Larchamp.

M. Dujarié, notre vénérable père, m'a fait partir la veille de ma fête pour aller en qualité d'inspecteur dans les endroits où nous avons des frères pour faire la visite des classes ; il y a 8 jours que je suis passé par Le Mans. Je suis à Saint-Denis d'Orques, éloigné du Mans de 8 lieues, dans ce moment-ci. J'y vais passer les fêtes de Noël. Cette fonction dans laquelle la Providence m'a placé est tout à la fois importante, difficile et pénible. Priez Dieu qu'il vienne à mon secours, car j'en ai grand besoin. Ce qui me gêne beaucoup dans cette course, c'est ma faible santé, contre laquelle j'ai à lutter continuellement.

Mon intention aurait été d'écrire à M. le curé de Larchamp mais je n'en ai pas eu le temps. Offrez-lui mon très humble respect, et mes amitiés au frère Vincent. Je consolerais mon frère François lorsque je serai à la maison. Dites-lui que je prends une grande part à son

affliction qui est aussi la vôtre. Dites-lui aussi que le Seigneur qui la lui a envoyée ainsi qu'à nous peut y remédier et il le fera, j'en suis persuadé. Qu'il ait une grande confiance en Dieu et il ne le laissera pas dans cet état. Je prie pour sa guérison depuis longtemps, qu'il se recommande au moins 3 fois par jour à la très sainte Vierge, à saint Louis de Gonzague et à saint Stanislas Kostka.

À Dieu, je vous embrasse tous de tout mon cœur.

Frère André

Frère André

7. Lettre du 13-03-1826

Ruillé, le 13 mars 1826

Mes chers parents,

Je suis enfin arrivé à Ruillé le 10 mars, je m'empresse de vous le marquer. Je me porte bien et mon voyage a été bien plus heureux à la fin qu'au commencement. Nos chers frères attendaient mon retour avec impatience, et moi, qui le hâtais dans l'impatience aussi. Et je puis dire que j'ai revu Ruillé avec une bien grande joie. Cette joie n'était pas moindre que celle que j'ai éprouvée lorsque j'ai revu Larchamp.

J'offre mes compliments et respects à mes frères et sœur et belle-sœur, ainsi qu'à mon cousin et à ma cousine Mérienne. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de ces Messieurs de Larchamp, surtout auprès de M. le Curé à qui j'offre mes remerciements et mon plus profond respect.

J'ai revu notre bon père M. Dujarié avec une joie que je ne saurais exprimer.

Agréez mon profond respect avec lequel je suis, en vous embrassant, mes chers parents, votre très humble et obéissant fils,

Frère André

Frère André

8. Lettre du 25-06-1827

À M. Mottais au Pompairain [Pontperrin], paroisse de Larchamp, près Ernée. À Ernée, Mayenne.

Ruillé-sur-Loir, le 25 juin 1827

Papa, maman,

Vous êtes ennuyés de ne point recevoir de mes nouvelles, à ce que le frère Vincent m'a dit. Je vous ai dit dans ma lettre de bonne année au mois de décembre dernier que je me proposais de faire une tournée du côté de Larchamp au plus tard de suite après Pâques. Mais, vous le savez, l'homme propose et Dieu dispose, je me suis trouvé obligé de passer le Carême à Ruillé pour plusieurs raisons dont le détail serait trop long. Je me suis mis en route après la Quasimodo pour visiter nos chers frères des diocèses de Blois et de Tours. Je m'en suis venu un mois après mon départ avec un petit mal au pied que nous n'avons pu faire guérir qu'en restant au lit. D'abord, je ne voulais point y rester, mais je ne fis par là que différer, ou plutôt de prolonger ma guérison.

Cependant, la retraite approche et nous l'aurons dans deux mois ou peu après deux mois, c'est l'époque de nos plus grands travaux. Vous voyez qu'il ne reste plus guère de temps pour voyager dans nos établissements. Néanmoins, je crois repartir bientôt pour aller probablement du côté de Mayenne et de Larchamp. Il n'y faut pas trop compter toutefois, car je ne sais pas ce qui peut survenir. Ainsi, si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que je croyais vous voir avant la Saint-Jean.

J'ai été bien sensible au malheur du fils Marin Mérienne, il faut s'en consoler par la pensée que rien n'arrive dans ce bas monde que par l'ordre et la permission de Dieu. Puisque la providence le destine pour être soldat, qu'il y fasse bien son devoir et le Seigneur sera avec lui.

Mon frère Joseph ne m'écrit plus, moi qui goûtais tant de plaisir à lire ses lettres. Je pense sans cesse à mes frères et sœur. À l'égard de ma sœur, je vous dirai ce que je pense de l'affaire qui la regarde lorsque je vous verrai. Ce que je vous dirai ne la satisfera guère, non plus que moi. Pour finir, je vous dis que ceux qui servent bien le Bon Dieu vivent contents et ne craignent guère d'être surpris par la mort.

Je vous salue avec bien du respect et vous aime en Jésus-Christ notre S[eigneur],

Frère André

P.-S. : Hier, le jour Saint-Jean, j'ai communiqué à l'intention de Papa et de Maman et de ceux qui portent leur nom dans la maison

.

J'ai appris la mort de mon cousin Mottais.

Mes respects et compliments à tout le monde comme [à] l'ordinaire. J'embrasse mes frères et sœur, etc.

9. Lettre du 01-09-1828

Ruillé-sur-Loir, ce 1er septembre 1828

Mon cher Papa et ma chère Maman,

Je suis rentré à Ruillé en bonne santé, Dieu merci. Le 9 d'août j'étais un peu fatigué car j'avais traversé le diocèse à pied et j'avais été jusqu'à Saumur, cela après avoir passé chez vous. Mais on m'a fait prendre des bains de tout le corps lorsque j'ai été de retour, en sorte que je me suis trouvé sain et gai comme un poisson de rivière. La retraite est venue 11 jours après, ce qui m'a donné de l'ouvrage, mais la voilà finie et notre monde bientôt tout retourné dans nos établissements.

Notre Supérieur m'a demandé de vos nouvelles avant que je lui aie eu donné des vôtres ; je lui ai présenté vos respects et compliments et il les a bien reçus.

Vous m'avez fait un si bon accueil que j'y pense souvent avec complaisance et je vous aime tous plus que jamais, aussi je ne vous oublie point dans mes prières et ma pensée se tourne souvent vers vous.

Les affaires du gouvernement ne vont pas mieux qu'elles n'allaient il y a un mois ; je crois qu'elles ne vont pas pire non plus. On craint toujours beaucoup pour la foi. On ne nous dit rien – pas plus que de coutume.

Le frère Joseph Bourdon est rentré à Ruillé pour la retraite, il nous reste définitivement et ne veut plus quitter son état. Il est destiné pour le pensionnat de Ruillé que nous allons tenir.

Je suis toujours résolu de donner ma vie pour Jésus-Christ si j'en trouve quelquefois l'occasion et je voudrais bien que le Bon Dieu me fit cette grâce pour aller au ciel tout de suite.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur et je prie Dieu de vous conserver pour la vie éternelle.

Frère André

Frère André

Les lettres 10 à 16 ne sont pas disponibles.